



Sortir une partie de ses biens d'un GFA

Par **papaye verte**, le **25/04/2014 à 16:42**

Bonjour,

Ma mère étant en GFA avec ses frères et sœurs elle loue des terres à un neveu (le fils de son frère) qui à repris l'exploitation familiale.

Est il possible pour moi et ma mère (qui ne somme pas dans le milieu agricole mais en désire de reconversion) de récupérer une petite partie de ses terres pour y développer un projet de maraîchage/verger ?

EX: ma mère dispose de 50ha qu'elle loue via le GFA, est il possible de récupérer 10ha et en laisser 40 autres en location ?

La lois prévoit elle ce cas de figure ou bien est ce qu'il faut obligatoirement un accord entre tous les membres du GFA ?

En vous remerciant d'avance pour votre aide.

Par **ane onyme**, le **04/09/2018 à 17:11**

bon, je déterre un vieux sujet mais je suis exactement dans la même situation. J'espère que quelqu'un aura la réponse.